



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114240>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-114240**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Brignoles

Correspondant : M. OBERTO Olivier

Adresse : MAIRIE 9 Place Carami - 83177 Brignoles Cedex, 83177 Brignoles

Coordonnées :

Téléphone : 0494862212

Courriel : Dcp@brignoles.fr

Adresse internet : <https://brignoles.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Renouvellement des abonnements en téléphones portables.

Lieu d'exécution et de livraison : Brignoles, 83170

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire de services conclu sous la forme d'un marché à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande. Dans le cadre de ses besoins en téléphones portables (abonnements), la Ville de Brignoles a décidé de lancer une consultation pour ses services de téléphonie mobiles. Les principaux objectifs visés par cette consultation sont les suivants : une garantie d'un service de qualité s'appuyant sur des solutions techniques pérennes et sécurisées ; la maîtrise globale des dépenses de télécommunications et le contrôle de la facturation correspondante ; des gains économiques par rapport à la situation actuelle ; disposer de profils d'abonnés adaptés à des configurations spécifiques. Fourniture d'abonnements : - 120 abonnements téléphoniques, dont 103 avec option Smartphone (Internet illimité) L'offre devra mentionner différents types d'abonnement : - Abonnements dont les consommations sont facturées en fonction de leur utilisation (durée d'appel, SMS, ...) - Abonnements Smartphone permettant les appels illimités émis en Union Européenne, SMS/MMS en illimité, Forfait mail et internet mini 1 Go, Accès 4G, Accès 5 G... - Abonnement Smartphone permettant les appels illimités émis en Union Européenne, SMS/MMS en illimité, Forfait mail et internet mini 10 Go, Accès 4G, Accès 5 G... messagerie vocale visuelle illimitée.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est conclu pour une première période de 12 mois. Il est reconductible une fois par reconduction expresse pour la même durée de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 24 mois. Montant maximum de commande pour la première période de 12 mois : 10 000 euro(s) H.T, soit 20 000 euro(s) H.T sur 24 mois. Le marché en cours se termine le 07 janvier 2025. Pour information la dépense moyenne annuelle des deux dernières années est d'environ 14 000 euro(s) H.T. Il est précisé que dans le cadre de ce marché, la Commune de Brignoles agit également pour le compte d'un autre acheteur : Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S). Les montants et quantités du dossier englobent aussi les besoins de ce dernier.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires ou conjoints

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé cerfa dc1 joint au dce.) Déclaration du candidat (imprimé cerfa dc2 joint au dce.). Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. (si dc1 non produit). Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières (dans le cas d'une cotraitance). - Liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant la réalisation des prestations ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économiques (notamment prestations similaires).

Commentaire sur les justifications : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition

d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique des prestations : 55%
- Prix des prestations : 45%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Modalités d'obtention du dossier de consultation : Téléchargeable gratuitement sur le site : <https://www.marches-securises.fr> Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique sur la plate-forme www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation). Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus. Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles - Service de la téléphonie et des systèmes d'information (TSI) - Rue Entraigues - Espace Gavoty- 83170 BRIGNOLES - Tél. : 04.94.86.22.40 - Email : tsi@brignoles.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 Rue Jean Racine - 83041 TOULON Cedex 9. Introduction des recours éventuels : - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative. - Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet). - Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat). - Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative. - Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr Ce marché permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/10/2024